



2019 – 31 Octobre

GAN n° 10

Groupe d’Avis aux Navigateurs

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS

1.1. Avertissements spéciaux.....	3
1.2. Avertissements de navigation (AVURNAV)	3
Les avertissements parus du 01 au 31 octobre 2019.....	3
Récapitulatifs des avertissements en vigueur.....	7
1.3. Avis préliminaires, temporaires et divers (AVINAV).....	13
Avis aux navigateurs parus du 01 au 31 octobre 2019.....	13
Récapitulatifs des avis en vigueur.....	13

2. CORRECTIONS

2.1. Cartes marocaines coproduites avec le SHOM.....	15
2.2. Instructions nautiques des côtes marocaines.....	15
2.3. Livre des feux et Radiosignaux des côtes marocaines	15
2.3.1. Correction temporaire.....	15
Zone Méditerranée (Du Cap Spartel à la frontière Est du Royaume du Maroc).....	15
Zone Atlantique (Entre le Cap Spartel et le Cap Blanc).....	16
2.3.2. Corrections permanentes.....	17
2.4. Autres ouvrages.....	19

3. MODIFICATIONS AUX COLLECTIONS

3.1. Cartes marocaines coproduites avec le SHOM.....	20
3.2. Instructions nautiques des côtes marocaines.....	20
3.3. Livre des feux et Radiosignaux des côtes marocaines	20
3.4. Autres ouvrages.....	20

Glossaire

Français

English

Principaux mots courants utilisés dans le GAN

Principal key Words used in NTM

Porter	Insert
Ajouter	Add
Rayer	Delete
Remplacer, modifier	Amend
Déplacer ... de x en y	Move ... from x to y
Remplacer y par x	Replace y with x
Au Sud de	Southwards
Au SW de	South-westwards
Cadre Ouest, cadre Sud (de la carte)	W border, S border
Entre	Joining
A toucher le point a) ci-dessus	Adjacent to ... a) above
Voisin du point a) ci-dessus au NE	Close NE of ... a) above
Etendre la courbe de 100 m vers le NE pour inclure	Extend 100 m contour NE to enclose
Entourée d'une courbe de 200 m	Enclose by 200 m contour
Trait tireté	Pecked line
Trait pointillé	Dotted line
Un seul trait plein	Single firm line
Un double trait plein	Double firm line
Annexe graphique	Accompanying block
Nota	Accompanying note

ABREVIATIONS ET SYMBOLES :

(P) : Avis préliminaire.

(T) : Avis temporaire.

(G) : Avis général.

® : Rectificatif.

AVURNAV : Avertissement Urgent de Navigation.

AVINAV : Avis aux Navigateurs.

NOTE : Pour tout renseignement relatif à la navigation et à la sécurité maritime dans les eaux sous juridiction marocaine, la Division Hydrographie, Océanographie et cartographie de la Marine Royale met à votre disposition l'adresse suivante :

DIVISION HYDROGRAPHIE, OCEANOGRAPHIE ET CARTOGRAPHIE DE LA MARINE ROYALE

Boulevard Mohammed ESSOUSSI
1^{ère} Base Navale, Casablanca. MAROC
Tel : 06 50 89 08 29 - Courriel : dhoc-cdiv-mr@far.ma

CHAPITRE 1.

INFORMATIONS

1.1. Avertissements spéciaux

Néant.

1.2. Avertissements de navigation (AVURNAV)

Les avertissements parus du 01 au 31 octobre 2019.

19 10 - T - 163. Atlantique – Entre Cap Ghir et Dakhla – Campagne de recherche océanographique (SECMAR/ZS).

1. Navire espagnol B/O ANGELES ALVARINO, mènera une campagne de recherche océanographique dénommée « RAPROCAN 1911 », du 04 au 20 novembre 2019, dans la zone délimitée par :

- **Les parallèles :**
24° N – 31° N.
- **Les méridiens :**
10° W – 18° W.

- Large tour demandé.

2. Annuler cet AVURNAV le 210100 (UTC+1) novembre 19.

19 10 - T - 162. Atlantique – Abords de Tarfaya – Extinction bouée (CAP TARFAYA).

1. Feu de la bouée latérale rouge « **TR 2** » [Fl.R.5s], balisant le chenal d'accès au port de Tarfaya, située à la position (WGS84) : L = 27° 56,40' N — G = 012° 56,71' W, est éteint (LF 18950).

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en marche.

19 10 - T - 161. Atlantique – Recherche scientifique (DIV OPS).

1. Navire norvégien « **DR FRIDTJOF NANSEN** », est autorisé à effectuer une campagne de recherche sur ressources halieutiques transfrontalières et écosystèmes à partir du 24.10.19, dans les eaux sous juridiction marocaine, le navire doit se conformer aux mesures de sécurité interdisant toute navigation dans les zones de tirs, BRAVO, CHARLIE, DELTA et la zone délimitée par les coordonnées suivantes :

A	:	L	=	28° 46' N	—	G	=	010° 48' W ;
B	:	L	=	29° 18' N	—	G	=	011° 06' W ;
C	:	L	=	29° 08' N	—	G	=	011° 28' W ;
D	:	L	=	28° 42' N	—	G	=	010° 56' W.

2. Large tour demandé.

19 10 - T - 160. Méditerranée – Détroit de Gibraltar – Réparation câble sous-marin (DIV OPS).

1. Navire norvégien « **SKAGERRAK** » (IMO 7619458), indicatif d'appel (LCEK), est autorisé pour effectuer des opérations de réparation du câble sous-marin NR 7 de l'interconnexion électrique Maroc-Espagne dans les eaux sous juridiction marocaine dans le Détroit de Gibraltar, dans les périodes ci-après :

- Du 28.10.2019 au 04.11.2019 ;
- Du 08.11.2019 au 10.02.2020.

- Large tour demandée.

2. Annuler cet AVURNAV le 110100 UTC février 20.

19 10 - T - 158. Atlantique – Port Boujdour – Remise en service feu (CAP BOUJDOUR).

Feu d'extrémité de la digue principale (Fl.R.5s) du port de Boujdour, objet AVURNAV NR 138

/DHOC du 02.10.2019, est remis en service. (LF 20000).

19 10 - T - 156. Atlantique – Large de Boujdour – Exercices de tirs (NAVAREA II).

1. Exercices de tirs, auront lieu au large de Boujdour

Le 20.10.2019 de 09h00 à 12h00 UTC et de 14h00 à 17h00 UTC.

Du 21 au 25.10.2019 de 09h00 à 12h30 UTC et de 14h00 à 18h30 UTC.

Du 27 au 29.10.2019 de 08h30 à 12h00 UTC et de 13h30 à 17h30 UTC.

Dans les zones délimitées par:

➤ ZONE I :

A : L= 27° 20,00' N – G = 015° 50,07' W ;

B : L= 27° 19,55' N – G = 015° 36,45' W ;

C : L= 26° 35,01' N – G = 015° 42,01' W ;

D : L= 26° 43,09' N – G = 016° 07,40' W ;

E : L= 26° 49,23' N – G = 016° 09,17' W.

➤ ZONE II :

A : L= 27° 30,00' N – G = 016° 00,00' W ;

B : L= 27° 30,00' N – G = 015° 30,00' W ;

C : L= 27° 20,00' N – G = 015° 30,00' W ;

D : L= 27° 20,00' N – G = 016° 00,00' W.

2. Annuler cet AVURNAV le 291830 UTC Octobre 19.

19 10 - T - 155. Méditerranée – Entre Oued Laou et Al Hoceima – Exercice « ORIENTALEX-19 » (DIV OPS).

1. Activités aéronavales de l'exercice interarmées « ORIENTALEX-19 », auront lieu du 21,10,2019 au 01,11,2019 dans la zone délimitée par :

➤ Limites latérales :

A : L= 35° 27' N – G = 005° 06' W ;

B : L= 35° 45' N – G = 004° 50' W ;

C : L= 35° 45' N – G = 003° 54' W ;

D : L= 35° 15' N – G = 003° 54' W.

➤ Limites verticales : SURFACE/FL460.

2. Annuler cet AVURNAV le 020100 (UTC+1) Novembre 19.

19 10 - T - 154. Atlantique – Rabat – Phare de Rabat (DPDPM).

Phare de Rabat, objet AVURNAV NR 149 /DHOC du 11.10.2019, est remis en service.

19 10 - T - 153. Atlantique – Large de Casablanca – Exercice SAR « TAMARIS-19 » (DIV OPS).

1. Dans le cadre de l'exercice de recherche et de sauvetage SAR « TAMARIS-19 », des activités aéro-maritime auront lieu au large Casablanca, le 23.10.2019 de 07h00 à 16h00 dans la zone délimitée par les coordonnées suivantes :

➤ Limites latérales :

A : L= 34° 01' N – G = 007° 18' W ;

B : L= 34° 19' N – G = 007° 31' W ;

C : L= 34° 04' N – G = 008° 02' W ;

D : L= 33° 47' N – G = 007° 50' W.

➤ Limites verticales : MSL/4000 pieds.

2. Annuler cet AVURNAV le 231700(UTC+1) Octobre 19.

19 10 - T - 152. Atlantique – Abords de Casablanca – Extinction Phare (DPDPM).

1. Feu principal du phare Oukacha (Oc(2)W.6s), est éteint et que le phare fonctionne actuellement par son feu de secours.(LF.14050).

La position géographique dudit phare est comme suit (WGS 84) :

➤ L : 33° 36,95' N — G : 007° 33,77' W.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en marche.

19 10 - T - 151. Atlantique – Abords de Bouznika – Zone réglementée (DIV OPS).

Zone de navigation réglementée aux abords de Bouznika, objet d'AVURNAV N° : 146 /DHOC/2019, est désactivée.

19 10 - T - 150. Méditerranée - Abords de Nador – Bouée à la dérive (SECMAR/NORD).

Bouée de marque latérale Tribord « NA5 » (Fl.(3)G.6s)(LF 07200) balisant le chenal d'accès au port Nador, située à la position (WGS84) : L : 35° 16,42' N — G : 002° 55,53' W, est à la dérive en direction rochers quai de commerce mole 1.

19 10 - T - 149. Atlantique – Rabat – Extinction Phare (DPDPM).

1. phare Rabat est éteint.

La position géographique dudit phare est comme suit :

➤ L = 34° 01,90' N — G = 006° 50,70' W

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en service.

19 10 - T - 148. Atlantique Nord et Méditerranée – Activité aérienne (DIV OPS).

1. Activité aérienne aura lieu, le 14.10.2019 dans les zones ci-après:

I- Zone I: de 07H00 UTC à 12H00 UTC:

➤ Limites latérales :

A : L 35° 29' N — G : 005° 03' W ;

B : L 35° 48' N — G : 005° 00' W ;

C : L 35° 40' N — G : 004° 20' W ;

D : L 35° 12' N — G : 004° 31' W.

➤ Limites verticales : SURFACE/FL 200.

II- Zone II : de 14H00 UTC à 20H00 UTC.

➤ Limites latérales :

A : L 34° 55' N — G : 006° 20' W ;

B : L 35° 05' N — G : 006° 55' W ;

C : L 35° 38' N — G : 006° 40' W ;

D : L 35° 30' N — G : 006° 05' W.

➤ Limites verticales: SURFACE/FL 200.

2. Annuler cet AVURNAV le 142100 UTC Octobre 19.

19 10 - T - 147. Méditerranée - Abords de Tétouan - Opération d'écopage (DIV OPS).

1. Activité aérienne d'instruction d'écopage en mer aura lieu au large de Tétouan, du 14 au 18.10.2019 de 10h00 à 16h00, dans la zone délimitée par les coordonnées suivantes (WGS 84) :

➤ A : L = 35° 37,00' N — G = 005° 15,00' W ;

➤ B : L = 35° 35,00' N — G = 005° 05,00' W ;

➤ C : L = 35° 33,00' N — G = 005° 05,00' W ;

➤ D : L = 35° 33,00' N — G = 005° 12,00' W.

2. Annuler cet AVURNAV le 181700 (UTC+1) Octobre 19.

19 10 - T - 146. Atlantique – Abords de Bouznika – Zone réglementée (DIV OPS).

1. Zone de navigation réglementée est instaurée à compter du 08. 10 .19 A 18H00 (UTC+1), délimitée par les coordonnées suivantes (WGS 84) :

➤ A : L = 33° 50,60' N — G = 007° 06,50' W ;

➤ B : L = 33° 48,20' N — G = 007° 13,70' W ;

➤ C : L = 33° 51,90' N — G = 007° 15,40' W ;

➤ D : L = 33° 54,20' N — G = 007° 08,90' W.

19 10 - T - 145. Atlantique – Abords de Casablanca – Zone réglementée (DIV OPS).

Zone de navigation réglementée aux abords de Casablanca, objet d'AVURNAV N° : 136 /DHOC/2019, est désactivée.

19 10 - T - 144. Méditerranée – Détroit de Gibraltar – Exercice « Dynamic Mariner/Flotex19 » (NAVAREA II).

1. Exercice « **DYNAMIC MARINER/FLOTEX19** » de l'OTAN/Espagne se déroulera au large de la côte Sud de l'Espagne, du Détroit de Gibraltar et de la Méditerranée occidentale, du 07 au 18 octobre 2019 dans la zone délimitée par :

- Les parallèles : 35° N et 39° N ;
- Les méridiens : 001° W et 010° W.

2. Annuler cet AVURNAV le 181800 UTC Octobre 19.

19 10 - T - 143. Méditerranée – Détroit de Gibraltar – Réparation câble sous-marin (DIV OPS).

1. Navire norvégien « **FAR SUPERIOR** » (IMO 9766877), indicatif d'appel LATJ7, est autorisé pour effectuer des opérations de réparation du câble sous-marin NR 7 de l'interconnexion électrique Maroc-Espagne dans les eaux sous juridiction marocaine dans le Détroit de Gibraltar, du 05 au 20 octobre 2019.

2- Large tour demandée.

3- Annuler cet AVURNAV le 210100 (UTC+1) Octobre 19.

19 10 - T - 142. Méditerranée – Détroit de Gibraltar – Réparation câble sous-marin (DIV OPS).

1. Navires câbliers français « **Peter Faber** », « **Ile de Batz** » et « **Ile d'Aix** », sont autorisés à effectuer des travaux de réparation câble de télécommunication sous-marin « **FLAG EUROPE ASIA** », jusqu'au 15 novembre 2019, dans la zone délimitée par les coordonnées suivantes :

- A : L = 35° 54,935' N — G = 005° 51,931' W;
- B : L = 35° 55,020' N — G = 005° 47,352' W;
- C : L = 35° 55,192' N — G = 005° 46,154' W;
- D : L = 35° 56,571' N — G = 005° 41,619' W;
- E : L = 35° 56,434' N — G = 005° 41,009' W;
- F : L = 35° 56,315' N — G = 005° 35,834' W;
- G : L = 35° 56,681' N — G = 005° 34,893' W;
- H : L = 35° 55,306' N — G = 005° 34,193' W;
- I : L = 35° 54,705' N — G = 005° 35,329' W;
- J : L = 35° 54,693' N — G = 005° 37,021' W;
- K : L = 35° 52,621' N — G = 005° 46,206' W;
- L : L = 35° 52,450' N — G = 005° 47,399' W;
- M : L = 35° 52,217' N — G = 005° 51,765' W.

Large tour demandé.

2. Annuler AVURNAV NR 126 /DHOC du 11.09.2019.

3. Annuler cet AVURNAV le 160100 (UTC+1) novembre 19.

19 10 - T - 141. Atlantique – Cap Barbas – Palangrier échoué (SECMAR/ZS).

Palangrier Egyptien dénommé « **ABO ALY WEIAD MOSTIAN BE ALLA** » N/C 100274, a échoué le 02.10.2019 à 04h30, par position (WGS84) :

- L = 22° 17' 01"N- G = 016° 33' 53"W.

19 10 - T - 140. Méditerranée - Abords de Tétouan - Opération d'écopage (DIV OPS).

1. Activité aérienne d'instruction d'écopage en mer aura lieu au large de Tétouan, du 07 au 11.10.2019 de 10h00 à 16h00, dans la zone délimitée par les coordonnées suivantes (WGS 84) :

- A : L = 35° 37,00' N — G = 005° 15,00' W ;
- B : L = 35° 35,00' N — G = 005° 05,00' W ;
- C : L = 35° 33,00' N — G = 005° 05,00' W ;
- D : L = 35° 33,00' N — G = 005° 12,00' W.

2. Annuler cet AVURNAV le 111700 (UTC+1) Octobre 19.

19 10 - T - 139. Atlantique – Port Boujdour – Remise en service bouée (CAP BOUJDOUR).

1. Bouée latérale tribord « **BO1** » [Fl.G.6s], balisant le chenal d'accès au port de Boujdour, objet AVURNAV NR 114 / DHOC du 26.11.2018, est remise en place. (LF 19950).

- La nouvelle position géographique de ladite bouée est comme suit :
L = 26° 06,82' N — G = 014° 29,72' W. (WGS84).

19 10 - T - 138. Atlantique – Port Boujdour – Extinction feu (CAP BOUJDOUR).

1. Feu d'extrémité de la digue principale (Fl.R.5s) du port de Boujdour, est éteint. (LF 20000).

- La position géographique dudit feu est comme suit (WGS84) :
L = 26° 06,78' N – G = 014° 29,77' W.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en service.

19 10 - T - 137. Atlantique – Abords Tarfaya – Mise en place bouée (CAP TARFAYA).

Bouée de marque latérale Tribord « **TR1** » balisant le chenal d'accès du port de Tarfaya, objet AVURNAV NR 089 /DHOC du 15.06.2019, est remise en place. (LF 18900).

- La position géographique de ladite bouée est :
L : 27° 56,21' N — G : 012° 56,33' W (WGS 84).

Récapitulatifs des avertissements en vigueur.

AVURNAV 135/19. Atlantique (Abords DAKHLA).

1. feu de la bouée d'atterrissage « **DK** » [Fl.W.10s], balisant le chenal d'accès au port de Dakhla, située à la position (WGS84) : L = 23° 36,35' N — G = 016° 00,11' W, est éteint.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en marche.

AVURNAV 134/19. Atlantique (Large DAKHLA).

Palangrier dénommé AKHAOUANI II N/C 3-540, de 18.25 m de longueur et 5.12 m de largeur, a coulé le 26.09.2019 à 22h00, par position : L = 23° 50.453' N- G = 016° 41.262' W.

AVURNAV 132/19. Atlantique Nord.

1. Navire espagnol « **B/O SARMIENTO DE GAMBOA** », mènera une campagne de recherche océanographique dénommée « **INSIGHT CRUISE LEG 2** », du 01 au 20 octobre 2019 dans la zone délimitée par :

- **Parallèles :**
34° 00' N - 38° 00' N.
- **Méridiens :**
6° 00' W - 15° 00' W.

- Large tour demandé.

- Annuler cet AVURNAV le 210100 (UTC+1) octobre 19.

AVURNAV 131/19. Atlantique Nord et Méditerranée.

1. Navire espagnol « **B/O ANGELES ALVARINO** », mènera une campagne de recherche océanographique dénommée « **STOCA 201910** », du 01 au 15 octobre 2019 dans la zone délimitée par :

- **Parallèles :**
35° 30' N - 37° 00' N.
- **Méridiens :**
5° 00' W - 7° 30' W.

- Large tour demandée.

- Annuler cet AVURNAV le 160100 (UTC+1) octobre 19.

AVURNAV 130/19. Atlantique (Abords de Tan Tan).

Palangrier marocain dénommé « **AQUARIUM 2** » N/C 6-936, de 18.65 m de longueur et 5.53 m de largeur, a échoué le 18.09.2019 vers 03h00, à la position (WGS84) : L = 28° 25' 16 " N - G = 011° 23' 55" W soit environ 03 Nqs au Sud du port de Tan Tan.

AVURNAV 120/19. Atlantique (Entre Pointe Nador et Cap Hadid).

Bâtiment Hydrographique et Océanographique Multi-Missions (BHO2M) de nationalité marocaine, dénommé « **DAR AL BEIDA** », effectue une campagne Hydro-Océanographique en Atlantique Nord, entre Pointe Nador et Cap Hadid, entre les parallèles $L = 31^{\circ} 42' N$ et $L = 35^{\circ} 15' N$, du 20.08.2019 jusqu'à nouvel avis.

AVURNAV 116/19. Atlantique et Méditerranée (Casablanca et Al Hoceima).

1. La Marine Royale effectuera une campagne des tirs en mer du 05.09.19 au 31.12.2019, dans les secteurs de tir, limités par les radiales 270° et 360° à une profondeur de 20 nautiques au large et à 12 000 pieds d'altitude, centrés sur les points suivants (WGS84) :

- (Zone Alpha), large de Casablanca : $L = 33^{\circ} 41' N$ — $G = 008^{\circ} 03' W$;
- (Zone Echo), large d'Al Hoceima: $L = 35^{\circ} 22' N$ — $G = 004^{\circ} 05' W$.

2. Veille attentive et prudence conseillée.

3. Annuler cet AVURNAV le 010001 (UTC+1) jan 20.

AVURNAV 115/19. Atlantique (Entre Safi et Cap Blanc).

1. Navire Russe « ATLANTNIRO », IMO 8607050, indicatif radio « UHOB », mènera une campagne de recherche scientifique du 01.09.19 au 05.12.19 dans les eaux maritimes marocaines entre les parallèles $L = 32^{\circ} 20' N$ (Safi) et $L = 20^{\circ} 46' N$ (Cap Blanc).

2. Annuler cet AVURNAV le 060100 (UTC+1) Dec 19.

19 08 - T - 112. Atlantique – Port de Laâyoune – Installation bouées (SECMAR/ZS).

Dans le cadre de construction du nouveau port WHARF OCP (PHOS BOUCRAA) à Laâyoune, objet AVURNAV NR 110 / DHOC du 09.08.2019, la société ARCHIRODON GROUP NV BRANCH LAAYOUNE, a installé le 09.08.2019 deux bouées de marque spéciale de couleur jaune (Fl.Y.3s) par les positions ci-après :

- A : $L = 27^{\circ} 03,340' N$ – $G = 013^{\circ} 28,822' W$;
- B : $L = 27^{\circ} 02,902' N$ – $G = 013^{\circ} 26,752' W$.

AVURNAV 111/19. Atlantique (Cap Ghir).

1. Feu principal du phare de Cap Ghir (Fl.W.5s), est éteint et que le phare fonctionne actuellement par son feu de secours. (LF.17150).

- La position géographique dudit phare est comme suit (WGS 84) :
 $L : 30^{\circ} 37,92' N$ — $G : 009^{\circ} 52,92' W$.

2. la portée du feu de secours dudit phare, est (05) Nqs.

3. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en marche.

AVURNAV 110/19. Atlantique (Port de Laâyoune).

Dans le cadre de construction du nouveau port WHARF OCP (PHOS BOUCRAA) à Laâyoune, société ARCHIRODON GROUP NV BRANCH LAAYOUNE effectuera des opérations de dragage selon le planning ci-après :

- **Zone 1 « du 15.08.19 au 15.09.19 » :**

A :	L =	$27^{\circ} 05' 21,06'' N$	—	G =	$013^{\circ} 25' 31,29'' W$;
B :	L =	$27^{\circ} 05' 33,77'' N$	—	G =	$013^{\circ} 25' 28,25'' W$;
C :	L =	$27^{\circ} 05' 33,26'' N$	—	G =	$013^{\circ} 25' 25,59'' W$;
D :	L =	$27^{\circ} 05' 26,40'' N$	—	G =	$013^{\circ} 25' 24,45'' W$;
E :	L =	$27^{\circ} 05' 20,04'' N$	—	G =	$013^{\circ} 25' 25,96'' W$.

- **Zone 2 « du 15.09.19 pour une durée de deux ans » :**

A :	L =	$27^{\circ} 02' 33,92'' N$	—	G =	$013^{\circ} 28' 55,42'' W$;
B :	L =	$27^{\circ} 02' 56,29'' N$	—	G =	$013^{\circ} 28' 04,96'' W$;
C :	L =	$27^{\circ} 02' 50,79'' N$	—	G =	$013^{\circ} 27' 48,40'' W$;
D :	L =	$27^{\circ} 02' 18,16'' N$	—	G =	$013^{\circ} 28' 46,32'' W$;

E : L = 27° 02' 02,88" N — G = 013° 28' 44,20 " W.

AVURNAV 108/19. Méditerranée (Déroit de Gibraltar).

1. Navire dénommé « UCADIZ » battants pavillon espagnol, procédera jusqu'au fin 2019, à une compagnie de recherche océanographique dénommée (GIFT), dans la zone délimitée par les coordonnées suivantes :

A : L = 35° 51,68' N — G = 005° 58,60' W ;
 B : L = 35° 54,71' N — G = 005° 44,75' W ;
 C : L = 35° 59,19' N — G = 005° 22,10' W.

2. Annuler cet AVURNAV le 010001 UTC Janvier 20.

AVURNAV 107/19. Atlantique (Entre Agadir et Dakhla).

1. Marine Royale effectuera une campagne de tirs d'instructions en mer à compter du 03.09.19 au 31.12.19 à 23h59 (UTC), dans trois secteurs de tirs compris entre les radiales 270° et 360° sur un rayon de 20 milles et 12 000 pieds d'altitude, centrés sur les points suivants :

- A (zone Bravo), large d'Agadir : L = 29° 53' N — G = 010° 15' W ;
- B (zone Charlie), large de Laâyoune : L = 27° 00' N — G = 013° 50' W ;
- C (zone Delta), large de Dakhla : L = 23° 35' N — G = 017° 00' W.

2. Annuler cet AVURNAV le 010100 UTC janvier 20.

AVURNAV 096/19. Atlantique (Imi Oudar).

1. Ferme aquacole « **Atlantic Moules** », a été instaurée, au niveau de la zone d'Imi Ouadar.

Cette ferme est délimitée par les coordonnées géographiques suivantes (WGS 84) :

Nom	Délimitation	Signalisation
Atlantic Moules	N1 : L = 30° 35' 05,926" N — G = 009° 47' 36,620" W N2 : L = 30° 35' 15,355" N — G = 009° 47' 26,288" W N3 : L = 30° 35' 01,965" N — G = 009° 47' 09,948" W N4 : L = 30° 34' 52,508" N — G = 009° 47' 20,280" W	Les points extérieurs N1, N4 de la ferme, seront signalés par des bouées actives de marque spéciale dont les caractéristiques sont les suivantes : - Couleur : jaune ; - Forme : Charpente ; espar ; - Voyant : croix jaune ; - Feu : jaune ; - Rythme : Fl.Y.5s (feu à éclat de couleur jaune à une période de 5 secondes). Les points intérieurs N2 et N3 de la ferme seront signalés par des bouées passives de marque spéciale dont les caractéristiques sont les suivantes : - Couleur : jaune ; - Forme : sphérique, Charpente ; espar ; - Voyant : croix jaune.

- Naviguer à plus de 4 Nqs entre la Pointe Imessouane et la Pointe Bou Irden.
- Zones interdites à la navigation, au mouillage et au chalutage.
- Calage de cette ferme aquacole est permanent.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de la mise en place des bouées, balisant la délimitation de protection de cette ferme.

AVURNAV 082/19. Atlantique (El Jadida).

1. Phare de Sidi Bou Afi (Fl.W.5s), est éteint (LF.15050).

La position géographique dudit phare est comme suit (WGS84) :

➤ L : 33° 15,00' N — G : 008° 31,02' W.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en marche.

AVURNAV 054/19. Atlantique (Entre Oued Sous et Oued Massa).

Sardinier marocain dénommé TISSIR-2 N/C 8-402, de 22.64 m de longueur et 6.56 m de largeur, a coulé le 01.04.2019 à 02h30, par position : L = 30° 15.84' N - G = 009° 38.84' W.

AVURNAV 052/19. Atlantique (Entre Imessouane et port d'Agadir).

1. Fermes aquacoles ont été instaurées à compter du 22/03/2019, au niveau de la zone d'Imi Ouadar, entre la Pointe Imessouane et la Pointe Bou Irden. Les zones sont délimitées par les coordonnées géographiques suivantes (WGS 84) :

Zone	Délimitation	Signalisation
Zone I (Située au Sud de la Pointe Imessouane à 05 Nqs)	A : L = 30° 46' 28,63" N — G = 009° 51' 32,45" W B : L = 30° 45' 43,96" N — G = 009° 51' 41,36" W C : L = 30° 46' 20,35" N — G = 009° 50' 36,77" W D : L = 30° 45' 35,67" N — G = 009° 50' 45,69" W	Les points extérieurs A, B de la zone I et E et F de la zone II, seront signalés par des bouées actives de marque spéciale dont les caractéristiques sont les suivantes : - Couleur : jaune ; - Forme : Charpente ; espar ; - Voyant : croix jaune ; - Feu : jaune ;
Zone II (Située au SE du Cap Ghir à 05,5 Nqs)	E : L = 30° 34' 26,97" N — G = 009° 48' 57,86" W F : L = 30° 33' 55,77" N — G = 009° 48' 19,83" W G : L = 30° 35' 02,40" N — G = 009° 48' 19,05" W H : L = 30° 34' 31,21" N — G = 009° 47' 41,02" W	- Rythme : FL.Y.5s (feu à éclat de couleur jaune à une période de 5 secondes). Les points intérieurs C et D de la zone I et G et H de la zone II, seront signalés par des bouées passives de marque spéciale dont les caractéristiques sont les suivantes : - Couleur : jaune ; - Forme : sphérique, Charpente ; espar ; - Voyant : croix jaune.

- Naviguer à plus de 4 Nqs entre la Pointe Imessouane et la Pointe Bou Irden.

- Zones interdites à la navigation, au mouillage et au chalutage.

- Calage de ces fermes d'aquacoles est permanent.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de la mise en place des dites bouées, balisant la délimitation de protection de ces fermes.

AVURNAV 043/19. Méditerranée (Port de Ksar Sghir).

Cartes 1114 MA (7707 FR) [1971 INT]

1. Feu de la Pointe Alcazar (Oc.W.12s) du port de Ksar Sghir, est signalé éteint (LF 01500).

La position géographique dudit feu est comme suit :

➤ L : 35° 50,86' N — G : 005° 33,68' W.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en marche.

AVURNAV 032/19. Atlantique (Abords du port Agadir).

1. Tracé de l'émissaire sous-marin de la station côtière de traitement des eaux usées du Régie Autonome Multi-Service d'Agadir, situé au Nord-Ouest de l'enracinement de la jetée principale du port d'Anza à 1,9 milles nautiques, est délimité par les coordonnées géographiques suivantes (WGS 84) :

✓ A (départ station) : L = 30° 26,96' N — G = 009° 39,63' W ;

✓ B (point de rejet) : L = 30° 26,33' N — G = 009° 41,08' W.

2. Extrémité de cet émissaire est matérialisée par une bouée de marque spéciale dont les caractéristiques

sont :

- ✓ Position : L = 30° 26,28' N — G = 009° 41,14' W (WGS 84) ;
- ✓ Forme : charpente ;
- ✓ Couleur : jaune ;
- ✓ Voyant : un seul voyant en forme de X jaune.

3. Le mouillage, le chalutage et les opérations sur le fond à proximité de ladite bouée sont interdits.

4. Un avis ultérieur vous fera connaître les caractéristiques du feu de la bouée.

AVURNAV 017/19. Méditerranée (Entre Ras Afrau et Pointe Négri).

Carte 7658 FR, 6570 FR.

Dans le cadre des travaux de construction du port de Nador West MED, une zone interdite à la navigation, au mouillage et au chalutage, a été instaurée jusqu'à nouvel ordre.

Les limites géographiques de cette zone sont comme suit : (WGS 84).

- A : L = 35° 15.58' N — G = 003° 09.06' W ;
- B : L = 35° 15.80' N — G = 003° 09.30' W ;
- C : L = 35° 16.76' N — G = 003° 08.68' W ;
- D : L = 35° 16.95' N — G = 003° 09.19' W ;
- E : L = 35° 15.63' N — G = 003° 12.84' W ;
- F : L = 35° 14.21' N — G = 003° 16.74' W ;
- G : L = 35° 13.48' N — G = 003° 16.43' W ;
- H : L = 35° 14.64' N — G = 003° 11.81' W ;
- I : L = 35° 13.93' N — G = 003° 11' W.

AVURNAV 008/19. Atlantique (Tarfaya).

1. Sardinier marocain dénommé « **ABDELMOUGHIT** », de 24,4 m de longueur et 7,4 m de largeur, a échoué journée du 18.01.19 à 04 h 50, à la position : L = 27° 57,60' N — G = 012° 55,80' W, soit à 0,9 Mile nautique au NNE de la jetée principale du port de Tarfaya.

2. Il constitue un danger pour la navigation.

3. Il est demandé de ne pas chaluter ou d'effectuer des opérations sur le fond à proximité.

4. Un avis ultérieur fera connaître l'opération de coulage ou de renflouage dudit sardinier.

AVURNAV 006/19. Méditerranée (Mer Alboran).

1. Opération permanente de sécurité maritime « **SEA GUARDIAN** » de l'OTAN, est en cours jusqu'à nouvel ordre. Cette opération a pour objectif de travailler avec les parties prenantes méditerranéennes afin de dissuader et de contrer le terrorisme et d'atténuer les risques d'autres menaces pour la sécurité maritime.

Les eaux internationales de la Mer Méditerranée et ses approches, y compris le Déroit de Gibraltar, sont définies comme la zone d'opérations conjointes.

2. Les navires marchands transitant ces eaux sont invités à participer au système de déclaration volontaire défini dans la carte de sécurité maritime Q 6110 et à consulter la page Web du centre d'expédition de l'OTAN (www.shipping.nato.int) pour obtenir des conseils supplémentaires sur la déclaration des incidents suspects, y compris les interférences électroniques.

3. Annuler cet AVURNAV le 312359 (UTC+1) DEC19.

AVURNAV 118 /18. Atlantique (Entre Laâyoune et Boujdour)

Chalutier de pêche côtière dénommé « **MESSOUDI** » N/C 8-208, de 23.35 m de longueur et 6.08 m de largeur, a coulé le 01.12.2018 à 07h00, à la position (WGS84) : L = 26° 42.60' N — G = 014° 09.30' W.

AVURNAV 073/18. Atlantique (Boujdour)

6083 FR ; 86 A ES ; 3134 GB

Phare de Boujdour 26° 07,44' N — 014° 29,17' W, éteint. **(LF.19900)**.

AVURNAV 054/18. Méditerranée (Tanger)

Cartes MA 3004 ; 7704 FR (1975 INT) ; 7750 FR (INT 1935) ; 7658 FR ; 446 ES ; 4461 ES ; 142 GB ;

773 GB ; 1912 GB

Phare Charf 35° 45,96' N — 005° 47,38' W, éteint. **(LF.00100)**.

AVURNAV 051/18. Atlantique (Dakhla)

Support de la bouée « **DK1** » (Fl(2).G.5s) balisant le chenal d'accès au port Dakhla, située à la position (WGS84) : L = 23° 36,05' N — G = 015° 59,60' W, est signalé brisé. **(LF.20350)**

Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

AVURNAV 042/18. Atlantique (Dakhla)

Bouée « **DK3** » (Fl(2).G.10s) balisant le chenal d'accès au port Dakhla, située à la position (WGS84) : L : 23° 35,71' N — G : 015° 59,13' W, est déplacée le 12.07.18, de 124 m vers le Sud-Ouest, à la position (WGS84) : L = 23° 35,53' N — G = 015° 59,22' W. **(LF.20450)**

La plus grande prudence est recommandée.

AVURNAV 006 /18. Atlantique (Tan Tan)

Cartes 7270 FR (1082 INT) ; 84 ES (1938 INT) ; 3133 GB.

Phare Nachtigal 28° 28,51' N — 011° 20,77' W, éteint. **(LF.18100)**

AVURNAV 005 /18. Méditerranée (Ksar Sghir)

Cartes 1114 MA (7707 FR) [1971 INT] ; 7433 FR (1972 INT) ; 7658 FR ; 44 ES (1812 INT) ; 45 ES (3102 INT) ; 445 ES ; 142 GB ; 773 GB.

Phare Pointe Ciress 35 54,41 N - 005 28,89 W, éteint. **(LF.02600)**

NAVAREA II (Zone Atlantique).

NAVAREA II 350/19

DETROIT DE GIBRALTAR.

1. OPERATION SUR CABLE SOUS-MARIN EN COURS PAR M/V PETER FABER, ILE DE BATZ ET ILE D'AIX JUSQU'AU 15 NOV 19 DANS UNE

ZONE DELIMITEE PAR:

A. 35-54.9N 005-51.9W

B. 35-55.2N 005-46.1W

C. 35-56.6N 005-41.6W

D. 35-56.7N 005-34.9W

E. 35-55.3N 005-34.2W

F. 35-54.7N 005.35.3W

G. 35-52.4N 005.47.4W

H. 35.52.2N 005.51.8W

LARGE TOUR DEMANDE.

2. BOUEE MOUILLEE EN 35-55.08N 005-43.91W.

3. ANNULER NAVAREA II 337/19.

4. ANNULER CE MSG LE 160100 UTC NOV 19.

NAVAREA II 308/19

CASABLANCA - TARFAYA - CANARIAS - CAP BLANC.

1. EXERCICES DE TIRS DU 03 SEP 19 AU 31 DEC 19

DANS UN RAYON DE 20 MILLES CENTRE PAR:

A. 33-41N 008-03W

DANS UN SECTEUR DE 270 A 360 DEGRES.

B. 29-53N 010-15W

DANS UN SECTEUR DE 270 A 360 DEGRES.

C. 27-00N 013-50W

DANS UN SECTEUR DE 270 A 360 DEGRES.

D. 23-35N 017-00W

DANS UN SECTEUR DE 270 A 360 DEGRES.

2. ANNULER NAVAREA II 306/19.

3. ANNULER CE MSG 010100 UTC JAN 20.

NAVAREA III (Zone Méditerranée).

NAVAREA III 0321/19

STRAIT OF GIBRALTAR - TANGER

The light of pointe "ALACAZAR" in position 35-50.86N 005-33.68W, unlit.

1.3. Avis préliminaires, temporaires et divers (AVINAV)

Avis aux navigateurs parus du 01 au 30 septembre 2019.

Néant.

Récapitulatifs des avis en vigueur.

AVINAV 069/19. Méditerranée (Ksar Sghir)

Carte 1114 MA (7707 FR) [1971 INT]

1. Feu de la digue principal milieu (VQ(6)+LFl.W.10s) du port militaire de Ksar Sghir, est signalé éteint (**LF.01200**).

La position géographique dudit feu est comme suit (WGS84) :

➤ L = 35° 50,61' N — G = 005° 34,47' W.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en service.

AVINAV 068/19. Méditerranée (Ksar Sghir).

Carte 1114 MA (7707 FR) [1971 INT]

1. Feu de la bouée latérale « PM2 » (Fl(2).R.4s), balisant le chenal d'accès au port militaire de Ksar Sghir, est éteint (**LF.01000**).

La position géographique de ladite bouée est comme suit (WGS 84) :

➤ L : 35° 50,91' N — G : 005° 33,87' W.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en marche.

AVINAV 067/19. Méditerranée (Ksar Sghir)

Carte 1114 MA (7707 FR) [1971 INT]

1. Feu du musoir de la jetée Sud (VQ.R.0.6s) du port de Ksar Sghir, est signalé éteint (**LF.01150**).

La position géographique dudit feu est comme suit (WGS84) :

➤ L = 35° 50,58' N — G = 005° 34,25' W.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en service.

AVINAV 047/19. Méditerranée (Rade de Tanger)

Carte 3004 MA (7704 FR)

1. Feu de la bouée de marque cardinale Nord « Basse des Almirantes » (VQ.W), est éteint. (**LF 00900**).

La position géographique de ladite bouée est comme suit (WGS 84) :

➤ L = 35° 49,75' N — G : 005° 45,48' W.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en marche.

AVINAV 036/19. Atlantique (Port de Larache)

Carte 4461 ES

Feu de Mât sémaphorique de la digue Sud (DAR AL GHARBAOUI) du port de Larache (F.RWG), est éteint (**LF.09750**).

La position géographique dudit feu est comme suit :

➤ L : 35° 12,00' N — G : 006° 09,16' W.

AVINAV 123/18. Atlantique (Safi)

Cartes 6103 FR ; 862 GB ; 83A ES

Feu directionnel à 150° du port de Safi (Oc.W.4s), est éteint (**LF.15850**).

La position géographique dudit feu est comme suit (WGS 84) :

➤ L = 32° 18,37' N — G = 009° 14,91' W.

AVINAV 120/18. Atlantique (Mehdia)

Cartes 7702 FR (INT 1973) - 3002 MA ; 7551 FR (INT 1936) ; 7550 FR (INT 1935) ; 856 GB ; 81 ES ; 82 ES

Feu Extrémité jetée Nord (ISO.R.4s) du port de Mehdiá, est signalé éteint (**LF.10200**).

La position géographique dudit feu est comme suit (WGS 84) :

➤ L = 34° 16,02' N — G = 006° 41,04' W.

AVINAV 082/18. Atlantique (Boujdour)

Carte 6083 FR ; 85A ES ; 86 ES ; 86A ES ; 3134 GB ;

Phare Cap Cinq (Aghti El Ghazi) 26° 25,57' N — 014° 10,80' W, éteint. (**LF.19850**)

AVINAV 052/18. Méditerranée (Ksar Sghir)

Cartes 1114 MA - 7707 FR (INT 1971) ; 7433 FR (INT 1972)

Feu de la bouée cardinale Nord « PM » (Q.W), balisant le chenal d'accès au port militaire de Ksar Sghir, située à la position : L : 35° 51,04' N — G : 005° 33,75' W, est éteint. (**LF.00950**).

CHAPITRE 2.

CORRECTIONS

2.1. Cartes marocaines coproduites avec le SHOM

Néant.

2.2. Instructions nautiques des côtes marocaines

Néant.

2.3. Livre des feux et Radiosignaux des côtes marocaines

2.3.1. Correction temporaire.

Zone Méditerranée (Du Cap Spartel à la frontière Est du Royaume du Maroc).

01150	Entrée Côté Sud Digue transversale Extrémité	35 50,58 N 005 34,25 W	VQ.R.0.6s	10	3	Tour cylindrique blanche en haut rouge en bas 6	Éteint		19 10
07200	« NA5 »	35 16,42 N 002 55,53 W	Fl(3)G.6s	1,5	2		A la dérive		19 10
00900	« Basse des Almirantes »	35 49,75 N 005 45,48 W	VQ.W		7		Éteint		19 03
01500	Pointe Alcazar	35 50,86 N 005 33,68 W	Oc.W.12s	30	8	Pylône treillis blanc 6	Eteint		19 03
00100 D.2500	Charf	35 45,96 N 005 47,38 W	Oc(3)WRG.12s	88	W.16 R.12 G.11	Maison blanche à terrasse 7	[2 (1.5 ; 1.5) ; 1.5 ; 4.5]. G 140°-174,5° (34,5°), W 174,5°-200° (25,5°), R 200°-225° (25°), Obsc 225°-140° (275°) Eteint		18 04
00950	« PM »	35 51,04 N 005 33,75 W	Q.W	2,5	4		Eteint		18 04
01000	« PM2 »	35 50,91 N 005 33,87 W	Fl(2)R.4s	2,5	4		Eteint		19 04
01150 D.2497.5	Entrée Côté Sud Digue transversale Extrémité	35 50,58 N 005 34,25 W	VQ.R.0.6s	10	6	Tour cylindrique blanche en haut rouge en bas 6	Eteint		19 04
01200	Digue principale Milieu	35 50,61 N 005 34,47 W	VQ(6)+LFl.W.10s	5	2	Poteau blanc. 1,5	Marque la limite Nord du cercle d'évitage Eteint		19 04
02600 D.2493	Pointe Ciress (Râs Ciress)	35 54,41 N 005 28,89 W	Fl(3)W.12	44	18	Tour tronconique ocre 8	[2 (1.6 ; 0.4) ; 1.6 ; 6.4] Vis 060°-330° (270°) Eteint (2018)		18 01

Zone Atlantique (Entre le Cap Spartel et le Cap Blanc).

18950	« TR 2 »	27 56,40 N 012 56,71 W	Fl.R.5s	3			Éteint	19 10
12050 D.2554	Phare Rabat	34 01,90 N 006 50,70 W	Oc(2)W.6s	31	16	Tour ocre clair lanterne noire 24	[1 ; 1 ; 1 ; 3] W(Unintens) 290°- 020° (90°)	19-10
14050 D.2566	Oukacha	33 36,95 N 007 33,77 W	Oc(2)W.06s	29	18	Tour carrée blanche lanterne rouge	Vis 110°-255° (145°) Éteint	19 10
18900	« TR 1 »	27 56,21 N 012 56,33 W	Fl.G.5s	3				19 10
19950	« BO 1 »	26 06,69 N 014 29,70 W	Fl.G 6s	6	3		Atterrissage	19 10
20000 D.2628.5	Digue principale Extrémité	26 06,78 N 014 29,77 W	Fl.R.5s	18	6	Pylône polygonal		19 10
19260 (N)	LA s1	27 03,34 N 013 28,82 W	Fl.Y.3s				Bouée balisant la construction du nouveau port phosphatier	19 10
19270 (N)	LA s2	27 02,90 N 013 26,75 W	Fl.Y.3s				Bouée balisant la construction du nouveau port phosphatier	19 10
17150 D.2608	Cap Ghir (Rhir)	30 37,92N 009 52,92 W	Fl.W.5s	85	22	Tour blanche 41	[0.4] Éteint	19 08
10200 D.2542	Jetée Nord Extrémité	34 16,02 N 006 41,04 W	Iso.R.4s	17	6		Rive Bâbord	19 08
15050 D.2588	Sidi Bou Afi	33 15,00 N 008 31,02 W	Fl.W.5s	65	30	Tour blanche haut noir 51	[0.2] Éteint	19 05
09750	Mât sémaphorique de la digue Sud	35 12,00 N 006 09,16 W	F.RWG	5		Mât	Feux fixes superposés visibles sur tout l'horizon Éteint	19 03
10300 D.2540	Antérieur NR 3	34 15,62 N 006 40,13 W	Oc(3)W.12s	12	5	△ G	Rive Tribord Éteint	18 04
14100 D.2567	Roches Noires	33 36,30 N 007 34,75 W	Oc.WR.4s	21	W.20 R.16	Tour blanche Lanterne rouge 19	[1] W 080°-090° (10°) ; 080° ≈ limite terre, R 090°-162° (72°), W 162°-237° (75°) ; 237° ≈ limite terre Éteint (2009)	18 01
15850 D.2599	Feu directionnel à 150°	32 18,37 N 009 14,91 W	Oc.W.4s	10	3	Mât en forme cylindrique 10	W 147,5°-152,5° (5°) Éteint le 21.12.18.	18 08
18100 D.2617	Nachtigal	28 28,51 N 011 20,77 W	Fl.W.5s	36	15	Tour 7	Eteint (2018)	18 01
19850 D.2626	Cap Cinq (Aghū El Ghazi)	26 25,57 N 014 10,80 W	Fl(3)W.12s	36	9	Tour bandes noires et blanches 32	[2 (0.4 ; 2.6) ; 0.4 ; 5.6] Éteint (2018)	18 06
19900 D.2628	Cap Boujdour Feu aéromaritime	26 07,44 N 014 29,17 W	Fl(3)W.15s	70	24	Tour heptagonale	Eteint	18 05

						blanche avec bandes verticales beiges		
20300	« DK »	23 36,35 N 016 00,11 W	Fl.W.10s	..	8		Atterrissage Eteint	19 09
20350	« DK1 »	23 36,05 N 015 59,60 W	Fl(2)G.5s	5	5		Support brisé le 30.07.18	18 03
20450	« DK3 »	23 35,53 N 015 59,22 W	Fl(2)G.10s	5	5		Déradée	18 03
20650	« DK7 »	23 40,05 N 015 54,83 W	Fl(2)G.5s		5		Disparue	19 03

2.3.2. Corrections permanentes.

Remplacer tableau P52 par :

Numéro	Nom Localisation	Position	Caractéristiques	Elévation	Portée	Description structure	Informations Complémentaires
19150	« LA 1 »	27 05,00 N 013 26,00 W	Fl.G.4s		5		
19200	« LA 3 »	27 05,10 N 013 25,70 W	Iso.G.4s		5		
19250	« LAa »	27 05,48 N 013 25,66 W	VQ.Y				
19260 (N)	LA s1	27 03,34 N 013 28,82 W	Fl.Y.3s				Bouée balisant la construction du nouveau port phosphatier
19270 (N)	LA s2	27 02,90 N 013 26,75 W	Fl.Y.3s				Bouée balisant la construction du nouveau port phosphatier
19300 D.2621.5	Épi d'arrêt de sable Extrémité	27 05,77 N 013 25,95 W	Q(9)W.10s	14	10	Tour polygonale 	
19350 D.2621.6	Jetée principale Extrémité Sud	27 05,35 N 013 25,98 W	Oc(6)+FlW.15s	14	8	Tour polygonale 	
19400 D.2621.7	Entrée Contre-digue Bd Extrémité	27 05,38 N 013 25,85 W	Fl(2).R.6s	8	6	Pylône rouge 	[1 ; 1 ; 1 ; 3]
19450 D.2621.8	Entrée Digue transversale Td Extrémité	27 05,37 N 013 25,69 W	Fl(2).G.6s	6	8	Pylône vert 	[1 ; 1 ; 1 ; 3]
19500	Musoir Bd Ancien port Extrémité	27 05,60 N 013 25,79 W	Fl.R.6s	8	3	Pylône rouge 	
19550 D.2623	Appontement de Phosboucraa Au centre – sur le silo	27 03,99 N 013 27,54 W	Fl.W.5s	48	18		
19600 D.2623.4	Appontement Phosboucraa Extrémité Sud	27 03,72 N 013 27,54 W	Q.Y	2,5	3		
19650	« PHa »	27 04,37 N 013 27,55 W	Q.W		4		
19700	« PHb »	27 04,20 N 013 27,52 W	Fl(2+1).Y.10s		4		
19750	« PHc »	27 04,15 N 013 27,50 W	Fl.Y.4s		4		
19800	« PHd »	27 04,06 N 013 27,66 W	VQ(9).W.10s		4		
19850 D.2626	Cap Cinq (Aghti El Ghazi)	26 25,57 N 014 10,80 W	Fl(3)W.12s	36	9	Tour bandes noires et blanches 32	[2 (0.4 ; 2.6) ; 0.4 ; 5.6] Eteint (2018) 18 06
19900 D.2628	Cap Boujdour Feu aéromaritime	26 07,44 N 014 29,17 W	Fl(3)W.15s	70	24	Tour heptagonale blanche avec bandes verticales beiges	Eteint le 14.09.18 18 05
Port de Boujdour							
19950	« BO 1 »	26 06,82 N 014 29,72 W	Fl.G 6s		3		Atterrissage 19 10

2.4. Autres ouvrages

Néant.

CHAPITRE 3.MODIFICATIONS AUX COLLECTIONS

3.1. Cartes marocaines coproduites avec le SHOM

Néant.

3.2. Instructions nautiques des côtes marocaines

Néant.

3.3. Livre des feux et Radiosignaux des côtes marocaines

Néant.

3.4. Autres ouvrages

Néant.